

PROGRAMME 2021

Société colombophile
« Le Carrier bleu »
Matricule : 99290



Rue du Viaduc, 23 – 7060 Soignies

☎ 0470/98.79.25

IBAN : BE92 2700 7619 0523

Mail : CarrierBleuSoignies@gmail.com

Itinéraire Vitesse – Petit ½ fond 2021

Le Renouveau (vitesse) – L’Avenir (petit ½ fond)

	Petite vitesse	Grande vitesse	Petit ½ fond
Samedi 03.04.21	Niergnies		
Samedi 10.04.21	Niergnies		
Samedi 17.04.21	Noyon *	Pont	
Samedi 24.04.21	Noyon *	Pont	
Samedi 01.05.21	Niergnies	Ecouen	Toury
Samedi 08.05.21	Niergnies *	Pont	Toury
Jeudi 13.05.21	Noyon		
Samedi 15.05.21	Niergnies (Px)	Ecouen	Orléans
Samedi 22.05.21	Niergnies (Px)	Pont	Toury
Samedi 29.05.21	Noyon (Px)	Pont (3 cat)	Toury
Samedi 05.06.21	Noyon *	Pont (3 cat)	Orléans
Samedi 12.06.21	Noyon *	Pont (3 cat)	Toury (3 cat)
Samedi 19.06.21	Niergnies *	Pont (3 cat)	Toury (3 cat)
Samedi 26.06.21	Niergnies *	Ecouen (3 cat)	Orléans (3 cat)
Samedi 03.07.21		Pont (3 cat)	Toury (3 cat)
Mercr 07.07.21	Noyon CP		
Samedi 10.07.21		Pont (3 cat)	Toury (3 cat)
Samedi 17.07.21		Ecouen (3 cat)	Orléans (3 cat)
Samedi 24.07.21		Pont (3 cat)	Toury (3 cat)
Mercr 28.07.21	Noyon CP		
Samedi 31.07.21		Ecouen (3 cat)	
Samedi 07.08.21		Pont (2 cat)	Sermaise (2 cat)
Samedi 14.08.21	Noyon	Ecouen (2 cat)	Sermaise (2 cat)
Samedi 21.08.21		Pont (2 cat)	Sermaise (2 cat)
Samedi 28.08.21		Pont (2 cat)	Sermaise (2 cat)
Samedi 04.09.21	Noyon (2 cat)		
Samedi 11.09.21	Noyon (1 cat)		
Samedi 18.09.21	Noyon (1 cat)		
Samedi 25.09.21	Noyon (1 cat)		

Enlogements à Soignies : la veille de 18h00 à 19h30

Pour les étapes de petite vitesse avec la mention * : uniquement entraînement au Carrier Bleu de Soignies

Concours de congés payés sur Noyon (non repris dans les championnats) :

Le 07.07.2021 à Soignies et à Bierghes

Le 15.07.2021 à Herchies et à Bierghes

Le 28.07.2021 à Soignies et à Bierghes

Groupement du Renouveau (vitesse) :

Président : Steenhaut André, Rue Houtaing, 23 à 7830 Bassilly 0476/97.13.02

ascalomb@hotmail.com

Secrétaire : Reingardt Ludmila

Trésorier : Hogne Francis

Classificateur : Crowet Roger

Convoyage : Wybo

Rayon du Renouveau : voir carte en annexe 1

Doublage La Collégiale : un doublage organisé pour les amateurs repris dans le rayon de La Collégiale : sociétés de Soignies – Masnuy – Braine-le-Comte (voir carte en annexe 2)

Doublage L'espoir : un doublage organisé pour les amateurs repris dans le rayon de L'Espoir : sociétés de Silly – Herchies – Blaugies – Ghlin

Doublage Le Progrès : un doublage organisé pour les amateurs repris dans le rayon du Progrès : sociétés de Bierghes – Saintes

Tous les pigeons doivent passer par le concours général (Renouveau)

Pour les amateurs se trouvant dans le rayon de participation des 3 ententes, ceux-ci ne pourront enloger leurs pigeons que dans une seule entente.

**Mises pour frais : 0,85 € pour les étapes de Niergnies, Noyon, Pont
0,90 € pour l'étape d'Ecouen**

Résultats : par courrier : 1 € par catégorie – gratuit par mail

Les pigeons supplémentaires ne sont pas autorisés lors des concours.

Tous les pigeons enlogés par un amateur doivent être inscrits ou mutés à son nom.

Concours de Roi de l'Entente (au 1^{er} passé) : le 15.05 à Vieux sur Ecouen – le 26.06 à Yearlings sur Ecouen – le 17.07 à Pigeonneaux sur Ecouen

Championnat honorifique de l'Entente aux 4 premiers marqués, par addition des points par catégorie. Fin du championnat le 05.09.21.

Championnat récompensé du Carrier bleu de Soignies aux 4 premiers marqués, par addition des points par catégorie. Fin du championnat le 05.09.21.

Seuls les amateurs détenteurs d'une carte de membre du Carrier Bleu pourront participer aux championnats du Carrier Bleu et avoir accès à la buvette du local.

Groupement de L'Avenir (petit demi-fond) :

Président : Steenhaut André, Rue Houtaing, 23 à 7830 Bassilly 0476/97.13.02

ascalomb@hotmail.com

Secrétaire : Reingardt Ludmila

Trésorier : Hogne Francis

Classificateur : Crowet Roger

Convoyage : Wybo

Groupement des sociétés du Renouveau (Silly – Herchies – Blaugies – Ghlin – Masnuy – Soignies – Braine-le-Comte – Bierghes – Saintes) et du Secteur 1 du Brabant wallon (Nivelles – Braine l'Alleud – Lasnes)

Rayon de L'Avenir : rayon voir carte en annexe 3

Pas de doublage local.

Mises pour frais : 1,15 € pour les étapes de Toury et Orléans

Résultats : par courrier : 1 € par catégorie – gratuit par mail

Les pigeons supplémentaires ne sont pas autorisés lors des concours.

Tous les pigeons enlogés par un amateur doivent être inscrits ou mutés à son nom.

Concours de Roi de l'Entente (au 1^{er} passé) : le 15.05 à Vieux sur Orléans – le 26.06 à Yearlings sur Orléans – le 17.07 à Pigeonneaux sur Orléans.

Championnat honorifique de l'Entente aux 4 premiers marqués, par addition des points par catégorie. Fin du championnat le 05.09.21.

Championnat récompensé du Carrier bleu de Soignies aux 4 premiers marqués, par addition des points par catégorie. Fin du championnat le 05.09.21.

Seuls les amateurs détenteurs d'une carte de membre du Carrier Bleu pourront participer aux championnats du Carrier Bleu et avoir accès à la buvette du local.

Itinéraire interprovinciaux – nationaux - internationaux 2021 – Carrier Bleu Soignies

Date		Concours		Catégorie	Mise en loge
Mai	Sam 22.05	Vierzon	DH	V - Y	Jeu 20.05
	Sam 29.05	Bourges I	Nat	V - Y	Jeu 27.05
Juin	Sam 05.06	Chateauroux I	Nat	V – Y	Jeu 03.06
	Sam 12.06	Limoges I	Nat	V	Mer 09.06
		La Châtre	AWC	V – Y	Jeu 10.06
	Sam 19.06	Valence	Nat	V	Mer 16.06
		Argenton I	Nat	V - Y	Jeu 17.06
	Ven 25.06	Pau	Int	V	Lun 21.06
	Sam 26.06	Brive	Nat	V	Mer 23.06
		La Souterraine I	Nat	V - Y	Jeu 24.06
Juillet	Ven 02.07	Agen	Int	V - Y	Lun 28.06
	Sam 03.07	Montélimar	Nat	V	Mer 30.06
		Guéret	AWC	V – Y	Jeu 01.07
	Ven 09.07	Barcelone	Int	V	Dim 04.07
	Sam 10.07	Limoges II	Nat	V – Y	Mer 07.07
		Issoudun	Nat	V - Y	Jeu 08.07
	Ven 16.07	Saint-Vincent	Int	V	Lun 12.07
	Sam 17.07	Cahors	Nat	V	Mer 14.07
		Guéret	Nat	V – Y	Jeu 15.07
	Ven 23.07	Marseille	Int	V	Lun 19.07
	Sam 24.07	Périgueux	Nat	V – Y	Mer 21.07
		La Ferté St Aubin	AWC	V – Y – Px	Jeu 22.07
	Ven 30.07	Narbonne	Int	V - Y	Lun 26.07
	Sam 31.07	Tulle	Nat	V - Y	Mer 28.07
		Bourges II	Nat	V - Y – Px	Jeu 29.07
Août	Ven 06.08	Perpignan	Int	V	Lun 02.08
	Sam 07.08	Souillac	Nat	V – Y	Mer 04.08
		Chateauroux II	Nat	V – Y	Jeu 05.08
	Sam 14.08	Argenton II	Nat	V – Px	Jeu 12.08
	Sam 21.08	Vierzon	AWC	V – Y – Px	Jeu 19.08
	Sam 28.08	Salbris	DH	V – Px	Jeu 26.08
		La Souterraine II	Nat	V – Px	Jeu 26.08
Septembre	Sam 04.09	-			
	Sam 11.09	Chateauroux III	Nat	V – Px	Jeu 09.09

Itinéraire adapté à la date du 12/03/2021

Enlogement pour les concours nationaux et interprovinciaux de grand demi-fond : de 18h45 à 21h00

Enlogement pour les concours de fond et internationaux : de 19h45 à 21h00

Les garanties seront affichées au local avant l'enlogement. Pour que la garantie soit payée, il doit y avoir concurrence de deux amateurs.

Les réglementations de la RFCB et de l'EPR sont de stricte application.

Le « Standard 2020 » reste d'application pour la saison sportive 2021.

A savoir que le contrôle (art. 98 du RSN) est supprimé en 2021. Le contrôle sera effectué avec le nouveau système de contrôle de la RFCB.

Les pigeons qui participent aux concours nationaux 2021 et qui sont enlogés manuellement doivent être munis d'une bague de contrôle « chip » spéciale. Comme la bague électronique, celle-ci doit être couplée à la bague matricule dans les bureaux d'enlogement. Coût de cette bague « chip » 1,10 € à supporter par l'amateur. A noter que le couplage doit être effectué avant le jour de l'enlogement.

Les annonces (art. 101 du RSN) : tous les pigeons doivent être annoncés (aussi bien pour les concours nationaux de grand demi-fond, fond que pour les concours internationaux de grand fond) avec le numéro matricule du pigeon, l'heure de constatation (h, m, secondes), l'éventuelle contremarque dans les délais prévus par l'art 101 du RSN) : 15 min pour le premier de chaque catégorie, 30 min pour les autres pigeons.

En cas de couplage d'urgence (Art. 30 §3 du RSN), l'amateur est tenu de régulariser ce pigeon avant son prochain enlogement. À défaut, le pigeon ne pourra pas être repris dans le résultat. En cas de récidive, en plus du non-classement, une amende de 25 EUR/pigeon devra être payée à la RFCB. Les bagues électroniques défectueuses doivent être conservées au bureau d'enlogement jusqu'à la fin de la saison sportive avec mention du nom et du numéro de membre de l'amateur ainsi que de la date et du nom du concours. La société qui réalise sciemment et de manière répétée des couplages d'urgence pour le même amateur et pour les mêmes pigeons sera sanctionnée (sanction de 375,00 EUR/infraction).

Tout pigeon voyageur se trouvant au colombier doit être vacciné contre la paramyxovirose (Art. 1 RÈGLEMENT CONCERNANT L'OBLIGATION DE VACCINER CONTRE LA PARAMYXOVIROSE POUR TOUS LES PIGEONS). Le document officiel spécialement mis à disposition par la RFCB doit être utilisé à cette fin et faire clairement mention des bagues d'identification des pigeons vaccinés. L'amateur doit obligatoirement déposer les listes de vaccination de TOUS les pigeons (tant celles des pigeons qui participent aux entraînements et aux concours que celles des pigeons se trouvant seulement au colombier) auprès de la (des) société(s) enlogeuse(s).

Championnat récompensé du Carrier bleu de Soignies aux 2 premiers marqués, par addition des points, en grand demi-fond et en fond. Récompense octroyée aux premiers prix sur les différents concours de l'itinéraire de grand demi-fond et de fond.

Seuls les amateurs détenteurs d'une carte de membre du Carrier Bleu pourront participer aux championnats du Carrier Bleu et avoir accès à la buvette du local.

Le comité du Carrier bleu :

**Le Président,
Daniel Vandenborre,**

**Le Secrétaire,
Robert Krupa-Krasowski**

**La Trésorière,
Nicole Renier**

Le Renouveau Vitesse 2021

**Le Progrès
Vitesse 2021**





